

**ÉTABLISSEMENT****Commune de Goyave (971)**

Rue des Ecoles

97128 Goyave

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime assoupli.

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Commune de Goyave (971).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Accord cadre à bons de commande - Prestations de service.

Description: Prestations de service portant sur l'accueil, l'encadrement et l'animation des élèves durant les temps périscolaires et extrascolaires pour la Commune de Goyave

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Procédure adaptée passée en application des articles R.2123-1 3°, R.2123-2 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique. La consultation prend la forme d'un marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum, selon les dispositions des articles des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 92000000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Commune de Goyave. Hôtel de Ville. Rue des écoles.

Ville: GOYAVE.

Code postal: 97128.

Code NUTS: FRY10.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:
État de cessation d'activités:
Paiement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Prestations de service portant sur l'accueil, l'encadrement et l'animation des élèves durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Description: La Commune a la responsabilité d'organiser l'encadrement et l'animation des enfants scolarisés, durant le temps de l'interclasse, les activités péri/extrascolaires et dans le transport scolaire. Elle souhaite l'appui d'animateurs diplômés BAFA ou BAFD minimum qui seront affectés dans les établissements et réfectoires scolaires de la Commune mais aussi d'accompagnateurs pour assurer l'encadrement des enfants durant le trajet.

Il s'agit d'assurer les prestations suivantes :

- l'accueil, l'encadrement et l'animation des élèves durant la garderie du matin et du soir au sein des établissements scolaires du territoire
- l'accueil, l'encadrement et l'animation des enfants au sein des sites de restauration des établissements scolaires du territoire
- le service de distribution de repas au sein des sites de restauration des établissements scolaires du territoire
- l'accompagnement des élèves du territoire dans le bus scolaire
- l'organisation et la gestion des activités extrascolaires (accueil de loisirs sans hébergement le mercredi et durant les petites et grandes vacances scolaires).

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 92000000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur le territoire de la Commune de Goyave et plus précisément dans les locaux des établissements scolaires désignés comme suit : - Ecole maternelle Danielle OULAC DANICAN sise Rue Edouard ZORA - Ecole élémentaire François Auguste sise Rue des écoles - Groupe scolaire de Bois Sec sis Bois Sec.
Ville: GOYAVE.
Code Postal: 97128.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/09/2026.
Date de Fin: 30/07/2027.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 1.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 960000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Une note de présentation du candidat permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières à savoir l'organigramme, la liste des références de prestations analogues en matière de gestion d'un accueil collectif de mineurs (date d'exécution, montant et destinataire...), les chiffres d'affaires des 3 derniers exercices connus..

Description : Le bilan financier de l'année écoulée pour les organismes et associations déjà en exercice.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Un mémoire technique présentant les moyens humains, matériels et modalités de réalisation des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Valeur financière.

Description : L'acte d'engagement et ses annexes financières.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 30/07/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 90 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

La commande électronique sera utilisée.
Le paiement électronique sera utilisé.
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En application des articles R.2142-19 à R.2142-27 du Code de la Commande Publique, En application des articles R.2142-19 à R.2142-27 du Code de la Commande Publique, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement : - Soit conjoint (lorsque chaque membre du groupement s'engage à exécuter la (ou les) prestation(s) susceptible(s) de lui être confiée(s) dans le marché), - Soit solidaire (lorsque chaque membre du groupement est engagé pour la totalité du marché)..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Commune de Goyave (971)

Organisation chargée des procédures de recours : Commune de Goyave (971)

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Goyave (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Goyave (971)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Commune de Goyave (971)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Goyave (971)

Organisation qui traite les offres : Commune de Goyave (971)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Goyave (971).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21971114000018.
Adresse postale : Hôtel de Ville.
Adresse postale : Hôtel de Ville. Rue des Ecoles.
Ville : Goyave.
Code postal : 97128.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: thamara.bedacier@villedegoyave.fr.
Téléphone: +33 590959111.
Télécopieur: +33 590959495.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :37532f2a-d7c2-4126-b5c0-e41a6448d6e9
Type de formulaire: directive générale.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime assoupli.
Date d'envoi de l'avis: 30/06/2026 à 23:21.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.